

INFORMATION PORTEURS

La solution de paiement sécurisée pour vos achats sur Internet avec votre Carte VISA

LA BFC SECURISE ET PROTEGE vos achats sur Internet avec VERIFIED BY VISA

Faire son shopping sur Internet est devenu très courant, et nous sommes d'ailleurs de plus en plus nombreux à le faire. La BFC met en place une sécurité supplémentaire pour lutter et limiter les utilisations frauduleuses, afin de sécuriser encore plus vos transactions en ligne.

COMMENT CA MARCHE ?

A chaque fois que vous effectuerez vos achats en ligne sur un site Internet partenaire **VERIFIED BY VISA** une fenêtre s'ouvrira et vous permettra de certifier votre carte et donc votre paiement sur Internet.

Lorsque vous aurez terminé votre transaction, le site Internet marchand, s'il est partenaire **VERIFIED BY VISA**, vous proposera de sécuriser votre transaction. L'écran ci-contre apparaîtra :

En cliquant sur **SUIVANT**, un « Code Sécurité » aléatoire et à usage unique, vous sera transmis sur votre téléphone portable au moment de la transaction.

Important : ce mot de passe est unique et différent à chaque nouvel achat !

Vérifiez que vos coordonnées téléphoniques sont à jour auprès de votre conseiller BFC.
Si vous ne recevez pas de code, contactez votre agence qui vérifiera vos coordonnées téléphoniques et les mettra à jour.
Vous pourrez par la suite effectuer vos achats sur Internet en toute tranquillité.



Une fois que vous aurez reçu votre « Code Sécurité », vous devrez le saisir :

Ce code vous permettra de vous authentifier lors de votre paiement sur internet et empêchera toute personne en possession de votre numéro de carte de faire des achats en ligne à votre place.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER LORS DE VOS ACHATS EN LIGNE...

Si vous souhaitez acheter des produits en ligne chez un commerçant qui n'offre pas encore la garantie « VERIFIED BY VISA », voici quelques conseils à adopter :

- Vérifiez que vos données sont cryptées avant d'être envoyées : présence d'une icône de clé ou d'un cadenas sur votre écran ou l'indication **https://** sur la ligne adresse de votre navigateur (au lieu de **http://**).
- Faites vos achats dans les commerces qui ont une bonne réputation. Si vous ne connaissez pas un commerce, renseignez-vous à son sujet avant de régler vos achats.
- Notez vos transactions sur Internet, y compris l'URL (l'adresse Internet) des commerces en ligne concernés. De nombreux magasins en ligne envoient à leurs clients des courriers électroniques confirmant les données de leur commande. Conservez ces courriers sur votre ordinateur, ou imprimez-les.
- Avant de régler vos achats, lisez sur la page d'accueil du commerce les indications sur les conditions de livraison et les modalités de renvoi :
 - Pouvez-vous renvoyer vos produits s'ils ne vous plaisent pas ?
 - Êtes-vous remboursé si le produit est défectueux ?
- La page d'accueil du commerce devrait également contenir des informations sur les conditions et coûts de livraison ainsi que sur les devises acceptées et les taxes encourues.
- Notez le numéro de téléphone et l'adresse électronique du commerce pour pouvoir le contacter si vous avez des questions.